

## Editorial



Chef de file des solidarités humaines en Haute-Vienne, le Conseil départemental a fait de **l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap un enjeu prioritaire**, avec la volonté sans faille de permettre à chacune et chacun, quelles que soient ses difficultés, de trouver sur notre territoire les meilleures réponses à ses besoins. L'enjeu est particulièrement prégnant concernant les personnes âgées : **le vieillissement des baby-boomers va en effet poser des questions vertigineuses qui sont, pour l'heure, plus ou moins bien conscientisées par la population et le corps social.**

Favoriser autant que possible le maintien à domicile et l'autonomie, assurer aux usagers la continuité de l'offre de services de proximité, alléger la facture du séjour en établissement et renforcer la capacité décisionnelle des personnes sont autant d'objectifs qui guident l'intervention du Conseil départemental.

Issu d'une nouvelle session d'Assises de la Haute-Vienne sur le thème de l'autonomie, ce nouveau schéma 2022-2026 définit pour cinq ans les orientations permettant de répondre de la façon la plus adaptée et pertinente aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il se décline en 5 axes, 15 actions et 52 sous actions concrètes.

Ainsi, la méthode utilisée pour l'élaboration de cette feuille de route s'est appuyée sur **une large concertation autour d'un séminaire et d'ateliers territoriaux qui ont regroupé plusieurs centaines d'acteurs**. Je les remercie vivement pour la richesse de leurs contributions.

Les politiques publiques en faveur des personnes âgées et handicapées ont connu ces derniers mois des changements majeurs, dans un contexte souvent difficile pour les usagers et les professionnels. Ce schéma s'est efforcé d'en tirer les conclusions et d'en anticiper les effets pour soutenir au mieux l'ensemble des personnes concernées.

**La réussite des actions engagées repose sur l'engagement et l'investissement de l'ensemble des partenaires.** Il nous appartiendra au cours des cinq années à venir de mettre en œuvre collectivement ce cadre stratégique ambitieux, pour relever les défis qui nous attendent et anticiper l'avenir dans un souci continu de faciliter le quotidien des citoyens.



JEAN-CLAUDE LEBLOIS  
PRESIDENT DU DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-VIENNE